

Image not found or type unknown



Indivision et droit de retour

Par **beatrice3862**, le **10/02/2009** à **12:48**

bonjour, je suis en indivision a29% avec mes 2 enfants (10a ET 25a) j'ai des gros problemes financiers .l'appartement a ete achete via une donation de mes parents chacun nous a donne une certaine somme.Mais ils ont emis un droit de retour sur l'appartement. j'ai donc demande a ma mere si elle serait d'accord pour me racheter ma part ca ete un non categorique!! je ne sais pas comment m'en sortir financierement !! il faut s'avoir que mon fils aine et mon ex qui a la garde de mon autre fils m'ont intente un proces qu'ils ont gagne en appel je leur dois 6000 euros a chacun cette somme je ne l'ai pas!! mon fils aine se refuse de payer les charges de l'appart!rnaide moi !! rnmerci